RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE MALLEMOISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 septembre 2026

DE_2026_047

Nombre de conseillers en exercice : [15] Présents : [11] Représentés : [02] Votants : [13]	Date de convocation : [09/09/2026] Date d'affichage de la convocation : [09/09/2026] Date d'affichage de la délibération : [18/09/2026] Transmission en préfecture le : [18/09/2026]

Objet : Demande de subvention au titre des amendes de police 2026 – Acquisition et installation d'un dispositif de ralentissement de la circulation de type coussin berlinois

L'an deux mille vingt-six, le 16 septembre 2026, le Conseil Municipal de la commune de Mallemoisson, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Henri COUVÉ, Maire.

Étaient présents : Henri COUVÉ, Éric MOULET, Stéphanie SAMIN, Jean MORANA, Marion BYCZ, Laurent MAERO, Sylvie BAUDIN, Stéphanie MATHIEU, Lionel SENOUSSI, Benoît RICAVY, Jean-Paul COMTE.

Étaient absents excusés / représentés : Cécile FOULQUIER représentée par Marion BYCZ, Sylan JAYET représenté par Sylvie BAUDIN, Pauline VERNET et Isabelle DELAMARE.

Secrétaire de séance : Stéphanie SAMIN.

Monsieur le Maire expose :

La commune de Mallemoisson souhaite renforcer la sécurité routière sur son territoire et améliorer la sécurité des usagers de la voirie.

Dans ce cadre, la commune prévoit l'acquisition et installation d'un dispositif de ralentissement de la circulation de type coussin berlinois, destiné à favoriser la réduction de la vitesse des véhicules et à sécuriser la circulation.

Afin de contribuer au financement de cette opération, la commune souhaite solliciter une subvention auprès du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence au titre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

Il sera sollicité l'attribution d'une subvention de **2 223,24 €** dans le cadre du dispositif des amandes de police 2026 conformément au plan de financement ci-dessous :

Montant prévisionnel des travaux HT	**4 446,48 €**
Subvention des Amende de police-Conseil Départemental (50 %)	**2 223,24 €**
Autofinancement	**2 223,24 €**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les dispositions relatives à la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière ;
Vu le devis relatif à – l'acquisition et installation d'un dispositif de ralentissement de la circulation de type coussin berlinois ;

Considérant l'intérêt de cette opération pour l'amélioration de la sécurité routière et la sécurisation des usagers de la voirie ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, par 13 voix pour.

Article 1er : **APPROUVE** le projet intitulé **« Acquisition et installation d'un dispositif de ralentissement de la circulation de type coussin berlinois »**, destiné à améliorer la sécurité routière sur le territoire de la commune.

Article 2 : **APPROUVE** le coût prévisionnel de cette opération, fixé à **4446,48 € HT**, soit **5 335,78 € TTC**.

Article 3 : **SOLLICITE** auprès du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, au titre des amendes de police relatives à la circulation routière, une subvention d'un montant de **2 223,24 €**, correspondant à 50 % du montant HT de l'opération.

Article 4 : **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de sa transmission au représentant de l'État dans le département au titre du contrôle de légalité.

Fait à Mallemoisson, le 16/09/2026

Le Maire,



Henri COUVÉ

Transmis au contrôle de légalité le : [18/09/2026] *Publié / affiché le : [18/09/2026]* *Certifié exécutoire le : [18/09/2026]*